



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/15
17 juin 2001



FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-quatrième réunion
Montréal, 18-20 juillet 2001

ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS D'ACTIVITÉS POUR 2000

Introduction

1. Les plans d'activités annuels présentent les objectifs des agences d'exécution pour chaque pays, ce qu'elles prévoient mettre en œuvre par des activités déjà approuvées et par des activités nouvelles qui seront présentées pour approbation au cours de l'année. L'efficacité des plans d'activités est évaluée à la seconde réunion de l'année suivante. Le présent document contient l'évaluation des plans d'activités des agences d'exécution pour 2000. Il se termine par une discussion sur les listes d'imprévus pour les projets ne portant pas sur des investissements et par les observations et les recommandations du Secrétariat.

2. L'évaluation s'appuie sur:

- (a) Les indicateurs d'efficacité adoptés à la 22e réunion du Comité exécutif (Décision 22/18) puis modifiés par les décisions sur les indicateurs d'efficacité pondérés et non pondérés pour l'évaluation des plans d'activités, adoptées à la 26e réunion (Décision 26/4-6);
- (b) Les indicateurs d'efficacité inclus dans les plans d'activités des agences d'exécution pour 2000 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/12 à 15 incluant 30/12/Corr.1 et 30/14/Corr.1) et modifiés par les Décisions 30/15 et 30/17; et
- (c) Les rapports financiers et de progression remis par les agences d'exécution à la 34e réunion du Comité exécutif.

PROJETS PORTANT SUR DES INVESTISSEMENTS

Objectifs et résultats des agences

3. L'efficacité des agences d'exécution durant la période couverte par les plans d'activités pour 2000 est évaluée par rapport aux objectifs fixés dans leurs plans d'activités ou établis par décision du Comité exécutif.

4. Il convient de noter que des résultats plus élevés que les objectifs témoignent d'une efficacité supérieure dans le cas de certains indicateurs (élimination des PAO, fonds décaissés, nombre de rapports d'achèvement de projet, répartition par pays, valeur des projets approuvés et PAO à éliminer par de nouvelles autorisations de projets) tandis que pour d'autres indicateurs (coût de préparation des projets, rapport coût-efficacité, rapidité de livraison et émissions nettes attribuables à des retards), l'efficacité est supérieure lorsque les montants sont inférieurs aux objectifs.

Résumé

5. La Décision 26/4 a défini onze indicateurs d'efficacité pour l'évaluation des projets portant sur des investissements dont quatre indicateurs pondérés et sept non-pondérés. Le tableau 1 indique que:

- (a) Le PNUD a pleinement atteint 5 de ses 11 objectifs (45 pour cent), les 6 autres étant seulement partiellement atteints;
- (b) L'ONUDI a pleinement atteint 2 de ses 11 objectifs (18 pour cent), les 9 autres étant seulement partiellement atteints (toutefois, tel qu'indiqué plus loin, l'ONUDI estime avoir atteint 3 de ses 11 objectifs); et
- (c) La Banque mondiale a pleinement atteint 3 de ses 11 objectifs (27 pour cent), les 8 autres étant seulement partiellement atteints.

Indicateurs d'efficacité de la mise en œuvre

6. Les agences d'exécution ont éliminé 26 136 tonnes de SAO en 2000, dont 16 495 tonnes à travers les projets de la Banque mondiale dans le secteur de la production (incluant le secteur des halons). Le Fonds n'a pas atteint son objectif d'élimination de 29 542 tonnes, résultat largement imputable au PNUD qui a atteint 41 pour cent de l'objectif d'élimination fixé par le Comité exécutif et à l'ONUDI qui a atteint 70 pour cent de son objectif. Toutefois, il faut souligner que la plupart de l'élimination réalisée par la Banque mondiale (16 495) venait des projets du secteur de la production (incluant le secteur des halons) et seulement 1 680 tonnes ont été éliminées à travers des projets dans le secteur de la consommation.

7. Au sujet des décaissements, toutes les agences d'exécution ont dépassé leurs objectifs, notamment la Banque mondiale qui a décaissé 15 millions de plus que son objectif pour 2000. Bien qu'aucune agence n'ait atteint son objectif de remettre la totalité des rapports d'achèvement de projets exigés, le PNUD a remis tous ses rapports d'achèvement de projets sauf 14, l'ONUDI tous sauf 8 et la Banque les a tous remis sauf 1.

8. Les délais jusqu'au premier décaissement et jusqu'à l'achèvement reposent sur des chiffres cumulatifs et il ne faut donc pas s'attendre à les voir fluctuer beaucoup d'une année à l'autre au fur et à mesure de la mise en œuvre des projets; ce qui s'est avéré le cas cette année encore pour ces deux indicateurs.

9. Le délai d'émissions nettes est un indicateur qui vise à mesurer l'incidence des retards dans la mise en œuvre d'un projet sur l'augmentation des émissions de SAO. Les projets accusant des retards de mise en œuvre ont contribué 38 121 tonnes PAO additionnelles d'émissions en 2000 qui n'auraient pas existées si les projets avaient été achevés à temps. Le PNUD n'a pas indiqué son objectif mais il a contribué pour 14 136 tonnes aux émissions nettes. Les projets de la Banque mondiale accusant des retards ont ajouté 17 422 tonnes PAO d'émissions, par rapport à l'objectif de 7800 tonnes PAO. Par contre, l'ONUDI a contribué près de 2 500 tonnes PAO de moins que prévu en émissions nettes.

Indicateurs d'efficacité des approbations prévues

10. A propos des approbations prévues en 2000, aucune des agences n'a atteint sa pleine allocation de valeur d'approbations de projets en 2000 bien que le Comité ait approuvé des projets à chacune des trois réunions en 2000 et à sa première réunion de 2001. Des projets inclus dans les plans activités des agences d'exécution pour 2000 seront présentés à la 34e réunion (deuxième réunion de l'année 2001). Les projets n'ont pas été approuvés soit parce qu'ils n'ont pas été présentés au moment prévu ou parce que leur dépôt a soulevé des problèmes d'admissibilité. S'ils ne sont pas approuvés au cours de l'année du plan d'activités, la mise en œuvre des projets commence avec du retard. L'évaluation de l'indicateur d'efficacité dans l'élimination des PAO à éliminer par des projets approuvés démontre aussi qu'aucune agence n'a atteint le niveau d'élimination prévu à travers les projets approuvés. Cette situation est aussi partiellement imputable aux projets qui n'ont pas été déposés en 2000.

11. L'indicateur pondéré d'efficacité "Répartition entre pays" révèle que le nombre de pays qui ont reçu des projets d'investissement est moins élevé que prévu. Cet indicateur vise à s'assurer que les pays inclus dans le plan d'activités reçoivent des projets. Cet indicateur ne récompense pas une agence pour le nombre de pays qu'elle inclut dans son plan d'activités puisque le PNUD et l'ONUDI ont reçu, chacune, des projets approuvés pour 20 pays tandis que la Banque mondiale a reçu des projets approuvés pour 11 pays. Par contre, il récompense l'agence qui se rapproche le plus de son propre objectif et, dans ce cas-ci, c'est la Banque mondiale.

12. Le coût de la préparation de projet est un indicateur qui, en règle générale, représente une valeur d'environ 3% des projets approuvés. Le PNUD a atteint cet objectif mais pas l'ONUDI, ni la Banque mondiale. En fait, à 5,5%, le coût de préparation de projet de la Banque mondiale représente presque le double du 3% normal. Cet indicateur est aussi influencé par les délais des approbations puisque la Banque mondiale n'a reçu que 12 millions de \$ US de moins en approbations de projets, par rapport à son allocation.

Tableau 1

PLANS D'ACTIVITÉS DES PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 2000
OBJECTIFS, RÉSULTATS, POURCENTAGE DE L'OBJECTIF
ATTEINT ET NOMBRE D'OBJECTIFS ATTEINTS

Indicateurs d'efficacité de la mise en œuvre										
Éléments	Pondéré	PNUD			ONUDI			Banque mondiale		
		Objectif	Résultats	Objectif atteint	Objectif	Résultats	Objectif atteint	Objectif	Résultats	Objectif atteint
Élimination de PAO	Oui	13 646	5 636	non	3 311	2 235	non	12 585	18 175	oui
Fonds décaissés*	oui	40 000 000 \$	40 864 539 \$	oui	27 264 000	27 602 320	oui	64 492 035\$	79 715 716\$	oui
Rapports d'achèvement de projet	oui	100%	180/194 93%	non	100%	12/18 66%	non	100%	55/56 98%	non
Délai jusqu' au premier décaissement		14 mois	13 mois	oui	8 mois	9 mois ONUDI -8 mois	non	24 mois	25 mois	non
Vitesse de réalisation		36 mois	33 mois	oui	28 mois	29 mois	non	38 mois	39 mois	non
Émissions nettes dues à des retards		N/C	14 136	non	9 147,13 tonnes PAO	6 563	oui	7 800	17 422	non
Nombre d'objectifs atteints				5/11			2/11 ONUDI 3/11			3/11
Indicateurs d'efficacité des approbations prévues										
Élément	Pondéré	PNUD			ONUDI			Banque mondiale		
		Objectif	Résultats	Objectif atteint	Objectif	Résultats	Objectif atteint	Objectif	Résultats	Objectif atteint
Valeur des projets approuvés*		35 169 550\$	28 281 438\$	non	25 536 512\$	23 622 228\$	non	46 212 389\$	34 795 104\$	non
PAO à éliminer		4 566	4 190	Non	4 441,5	3 214	non	14 217	11 770	non
Répartition entre pays	oui	33	20	non	27	20 ONUDI-25	non	14	11	non
Coût de la préparation de projet		3%	2,7%	oui	3%	3,8% ONUDI- 2,5%	Non ONUDI- oui	3,2%	5,5%	non
Rapport coût-efficacité		7,80\$	6,74\$	oui	6,14\$ excl. Br de mé 6,61\$ incl. Br de mé	6,71\$ 7,35\$	non	3,57\$	2,96\$	oui

* Excluant les frais d'administration des agences, évalués à 13 pour cent.

13. Les calculs du Secrétariat reposent sur une méthodologie appliquée de manière égale aux données de toutes les agences d'exécution, provenant des rapports de progression des agences déposés à cette réunion et des rapports utilisés pour les évaluations précédentes.

Évaluation

14. Le Comité exécutif a établi l'importance relative des indicateurs à sa 26e réunion (Décision 27/4) lorsqu'il a adopté les pondérations suivantes pour évaluer l'efficacité des plans d'action: PAO éliminés (40 pour cent), fonds décaissés (30 pour cent), rapports d'achèvement de projet (20 pour cent) et répartition entre les pays (10 pour cent).

15. Le Tableau 2 repose sur l'application du pourcentage de l'objectif d'efficacité, multiplié par la pondération relative.

Tableau 2

ÉVALUATION DE L'EFFICACITE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Agence/Indicateur d'efficacité	PNUD			ONUDI			Banque mondiale		
	Pourcentage de l'objectif atteint	Pondération	Points	Pourcentage de l'objectif atteint	Pondération	Points	Pourcentage de l'objectif atteint	Pondération	Points
PAO éliminés	41%	40	17	70%	40	28	100%	40	40
Fonds décaissés	100%	30	30	100%	30	30	100%	30	30
Rapports d'achèvement de projets	93%	20	19	66%	20	13	98%	20	20
Répartition entre pays	61%	10	6	74%	10	7	79%	10	8
Évaluation			72			78			97

16. Le PNUD et l'ONUDI dépassent, chacun, un des quatre indicateurs pondérés d'efficacité des projets d'investissement; la Banque mondiale en a dépassé deux. L'évaluation globale est la suivante: PNUD (72), ONUDI (78) et Banque mondiale (97).

PROJETS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS

17. Le Comité exécutif a adopté six indicateurs d'efficacité pour les projets ne portant pas sur des investissements qui s'appliquent à toutes les agences d'exécution, soit quatre indicateurs pondérés et deux non-pondérés (Décision 26/5). Cette section donne un aperçu du mandat spécifique du PNUE, énoncé par la Décision 26/6, présente ensuite les objectifs et les résultats communs à toutes les agences et poursuit par une évaluation qui s'appuie sur les pondérations adoptées par le Comité exécutif à sa 26e réunion.

PNUE

18. La plupart des projets ne portant pas sur des investissements sont mis en œuvre par le PNUE. A sa 26e réunion, le Comité exécutif a demandé au PNUE, en raison de son mandat spécifique, de poursuivre le suivi de ses activités selon une série de sept indicateurs supplémentaires, définis dans son plan d'activités (Décision 26/6). Le PNUE a évalué son efficacité par rapport à cinq de ces sept indicateurs dans son rapport de progression.

19. Le PNUE a clairement indiqué qu'il avait atteint deux des objectifs (mise à jour de la disquette OAIC et publication d'un bulletin). Apparemment, il aurait atteint deux autres de ses objectifs quoique l'objectif indiqué n'était pas analysé précisément. Par exemple, tandis que le PNUE a précisé 7 activités régionales lorsqu'une était ciblée par région, il n'a pas précisé le nombre par région. De même, il a indiqué que 94 pour cent de ses CNO ont participé à leurs propres activités de sensibilisation du public mais il n'a pas précisé clairement son objectif. Le PNUE n'a pas mentionné ses résultats par rapport aux trois objectifs suivants pour la seconde année consécutive: (1) amélioration par rapport aux années précédentes dans la communication des données et l'application de la législation bien qu'il ait fixé un objectif de 80 pour la communication des données sur les pays membres de réseaux, (2) la proportion dans laquelle les activités du PNUE ont servi à l'adoption et à l'ajustement des stratégies d'élimination de SAO par les pays membres de réseaux et (3) la proportion dans laquelle les agences et le Secrétariat participent aux réseaux. Il convient de signaler que le PNUE a proposé ces indicateurs au Comité exécutif pour analyser le caractère unique de ses programmes par rapport aux programmes d'investissement des autres agences.

20. Le Comité exécutif pourrait examiner la possibilité que le PNUE dépose un rapport sur ces indicateurs d'efficacité à la 35e réunion.

Tableau 3

INDICATEURS D'EFFICACITÉ PROPRES AUX PROJETS DU PNUE NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS DANS SON PLAN D'ACTIVITÉS POUR 2000

Éléments	Objectifs	Résultats
Mise à jour de OAIC, version disquette	1 mise à jour	1 CD ROM produit
Nombre de bulletins	4 bulletins	4 bulletins
Nombre d'activités conjointes/régionales impliquant des membres de réseaux	1 par région	7 au total, mais sans informations par région
Amélioration par rapport aux années antérieures pour la communication des données et l'application de la législation et des politiques pour l'élimination des SAO dans les pays des réseaux et de renforcement des institutions	80 pour cent de tous les pays membres de réseaux ont rapporté des données	Non communiqués pour la deuxième année consécutive
Proportion des activités de sensibilisation amorcées par les pays suite aux publications du PNUE	Le PNUE a signalé que cet indicateur est qualitatif mais qu'il pourrait être exprimé en nombre de brochures, outils de sensibilisation produits par les pays	94% de ses CNO ont participé activement à leurs propres activités de sensibilisation et d'autres pays ont bénéficié des publications du PNUE
Proportion dans laquelle l'expérience acquise par des activités du PNUE est utilisée pour adopter et ajuster des stratégies d'élimination des SAO dans les pays membres de réseaux	Le PNUE a souligné que cet indicateur est qualitatif	Non communiqués pour la deuxième année consécutive
Proportion dans laquelle les agences et le Secrétariat utilisent les réseaux pour développer leur travail ou expliquer des politiques nouvelles	Le PNUE a indiqué que cet indicateur est qualitatif et que les résultats pourraient être rapportés par les agences et les Secrétariats	Non communiqués pour la deuxième année consécutive

21. Pour ses plans d'activités en 2000, le PNUE disposait d'un budget total de 9,1 millions de \$ US pour 39 activités nouvelles. Le budget de son plan d'activités pour 2001 s'élève à 11,9 millions de \$US pour 85 activités nouvelles. Même si le Tableau 3 ne reflète pas pleinement l'efficacité du PNUE, son rapport de progression précisait le nombre d'activités terminées et pourquoi il n'avait pas atteint ses objectifs. Le PNUE a indiqué qu'il avait terminé 44 des 107 activités qu'il avait prévu achever en 2000. En 2001, le PNUE devra donc terminer ces activités inachevées en plus des 85 activités nouvelles, annoncées dans son plan d'activités pour 2001. Il verra aussi à la mise en œuvre de 34 projets de donateurs bilatéraux, d'une valeur de 3 millions de \$ US, et d'autres activités tel que le réseau régional pour l'Asie du Sud-Est qui sont prévues par les gouvernements en dehors du programme bilatéral du Fonds, avec 480 000 \$ US pour les activités du Protocole de Montréal dans les pays en transition économique.

Objectifs et résultats des agences

22. Le Comité exécutif a défini six indicateurs pour mesurer l'efficacité de l'ensemble des agences d'exécution dans les projets ne portant pas sur des investissements (Décision 26/5)

23. Il convient de noter que des résultats plus élevés que les objectifs témoignent d'une efficacité supérieure dans le cas de certains indicateurs (nombre de projets achevés, fonds décaissés, politiques amorcées et réduction des SAO par des projets ne portant pas sur des investissements) tandis que pour d'autres indicateurs (délai jusqu'au premier décaissement et vitesse de réalisation), l'efficacité est supérieure lorsque les montants sont inférieurs aux objectifs.

24. La Décision 26/5 a défini quatre indicateurs pondérés et deux non-pondérés pour l'évaluation de l'efficacité des projets ne portant pas sur des investissements. Le Tableau 4 présente les informations suivantes:

- (a) Le PNUD a pleinement réalisé trois de ces six objectifs (50%);
- (b) La Banque mondiale a pleinement réalisé deux de ses six objectifs (33%); et
- (c) Le PNUE et l'ONUDI ont pleinement réalisé un de leurs six objectifs (17%).

Tableau 4

OBJECTIFS ET RESULTATS DES PLANS D'ACTIVITÉS POUR 2000 DES PROJETS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS (TOUTES LES AGENCES)

AGENCE	PNUD			PNUE			ONUDI			BANQUE MONDIALE		
ÉLÉMENT	Objectif	Réel	Pour cent	Objectif	Réel	Pour cent	Objectif	Réel	Pour cent	Objectif	Réel	Pour cent
Indicateurs pondérés												
Nombre de projets achevés	8	15	100 %	107	44*	41%	3	2 ONUDI-3	67%	4	1 Banque-2	25%
Fonds décaissés (\$US)	1,8 million	2,29 millions	100 %	60% des projets approuvés	70% des projets approuvés	100 %	1 086 725 \$	1 116 550 \$ ONUDI 1 390 000 \$	100%	1 619 150 \$ **	429 084 \$	27%
Délai jusqu'au 1er décaissement	12 mois	11,29 mois	100 %	6 mois	6,33 mois	95%	6 mois	8 mois ONUDI-6-8 mois	66%	19 mois	12 mois	100%
Vitesse de réalisation	30 mois	34,16 mois	85%	17 mois	27,9 mois	48%	18 mois	31 mois ONUDI-25-27 mois	28%	33 mois	30 mois	100%
Indicateurs non-pondérés												
Politiques amorcées activités non--investissements	5 pays	N/C	N/C	3 pays	N/C	N/C	1 à 2 pays	N/C	N/C	4 pays	N/C	N/C
Réduction des PAO par des activités non-investissements	30 tonnes PAO	N/C	N/C	3 tonnes	N/C	N/C	5-10 tonnes PAO	N/C	N/C	20 tonnes	N/C	N/C
Nombre d'objectifs atteints			3/6			1/6			1/6			2/6

N/C – Non communiqués.

* le PNUE a indiqué le nombre exact de 44 projets achevés mais son rapport mentionne 45.

** Ajusté pour exclure les frais d'administration des agences.

25. Le Secrétariat a fait les mêmes calculs pour les quatre agences d'exécution, à partir des renseignements provenant de leurs rapports de progression. Le Comité exécutif a demandé aux agences de fournir les renseignements exigés dans un format normalisé (Décision 24/4).

26. Aucune des agences d'exécution n'a communiqué ses résultats par rapport aux objectifs "Réduction de la consommation de SAO au-delà de celle qui provenait des projets d'investissement" et "Politiques opportunes et appropriées amorcées par les pays, soit à la suite du réseautage, de formation ou d'échanges d'informations". Le PNUE fut le premier à introduire ces objectifs, appliqués par la suite à toutes les agences d'exécution. Pour la deuxième année consécutive, le PNUD n'a pas remis d'évaluation par rapport à ces objectifs. Pour la troisième année consécutive, le PNUE n'a pas remis d'évaluation par rapport à ces objectifs.

27. Le PNUE n'a pas présenté ses résultats par rapport à ces objectifs pour l'évaluation de ses plans d'activités pour 1998 et 1999. A sa 24^e réunion, le Comité a instamment prié le PNUE d'atteindre le même niveau d'efficacité que les autres agences d'exécution et d'inclure dans ses rapports une meilleure description de son efficacité par rapport aux indicateurs (Décisions 24/6).

Dans l'ébauche de son plan d'activités pour 2000, le PNUE n'a pas inclus ces objectifs mais le Comité exécutif a décidé que le PNUE devrait remettre des objectifs pour ses indicateurs d'efficacité non-pondérés dans son plan d'activités final (Décision 29/15(a)).

28. Le Comité exécutif pourrait envisager examiner les rapports des agences d'exécution sur les indicateurs d'efficacité manquants à sa 35e réunion.

Évaluation

29. La même méthodologie a été utilisée pour évaluer les projets ne portant pas sur des investissements que pour les projets d'investissement. Le Tableau 5 résume l'évaluation des projets ne portant pas sur des investissements.

Tableau 5
EVALUATION DE L'EFFICACITÉ PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS POUR LES PROJETS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS

Agence/ Indicateur d'efficacité	PNUD			PNUE			ONUDI			Banque mondiale		
	% de l'objectif atteint	Pondé- ration	Points	% de l'objectif atteint	Pondé- ration	Points	% de l'objectif atteint	Pondé- ration	Points	% de l'objectif atteint	Pondé- ration	Points
Nombre de projets achevés	100%	40	40	41%	40	16	67%	40	27	25%	40	10
Fonds décaissés	100%	30	30	100%	30	30	100%	30	30	27%	30	8
Délai jusqu'au premier décaissement	100%	15	15	95%	15	14	66%	15	10	100%	15	15
Vitesse de réalisation	85%	15	13	48%	15	7	28%	15	4	100%	15	15
Évaluation générale			98			67			71			48

30. Le PNUD a dépassé trois des quatre objectifs non-pondérés pour des projets ne portant pas sur des investissements, la Banque mondiale en a dépassé deux et le PNUE et l'ONUDI chacun un. L'évaluation générale est la suivante: PNUD (98), PNUE (67), ONUDI (71) et la Banque mondiale (48).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

Observations

31. L'évaluation des plans d'activités conclut le cycle de planification des activités pour 2000 et les résultats alimentent le nouveau cycle de planification d'activités pour les plans de 2002. Les agences bilatérales et les agences d'exécution doivent remettre les ébauches de leurs plans d'activités pour 2002 à la 35e réunion du Comité exécutif.

32. A sa 30e réunion, le Fonds a adopté des objectifs de décaissement et d'élimination pour l'année 2000 (Décision 30/13(e)). L'efficacité générale du Fonds multilatéral a été mitigée puisqu'il a atteint son objectif de décaissement mais enregistre un déficit de 3 406 tonnes PAO par rapport à son objectif de 29 542 tonnes PAO.

33. L'efficacité des agences est tout aussi mitigée puisque la Banque mondiale obtient une efficacité pondérée de 97 points sur 100 points, en dépit de ses retards dans la mise en œuvre de projets qui ont engendré 17 422 tonnes PAO d'émissions, près de 10 000 tonnes PAO de plus que prévu. Le PNUD a mieux atteint ses objectifs que l'ONUDI et la Banque mondiale mais il a obtenu des approbations de projets dans 13 pays de moins que prévu et éliminé 8 010 tonnes PAO de moins que l'objectif fixé par le Comité. Quant à l'ONUDI, elle a atteint un taux d'émissions inférieur à ses prévisions par les projets retardés et n'a éliminé que 70 pour cent de son objectif.

34. L'efficacité des agences est tout aussi mitigée dans la mise en œuvre de projets ne portant pas sur des investissements. Pour cette catégorie de projet, le PNUD enregistre une efficacité pondérée de 98 points sur 100 mais il lui a fallu quatre mois de plus que prévu pour achever ses projets. Les activités de l'ONUDI et de la Banque mondiale dans cette catégorie de projets ont été limitées en 2000 puisque les deux agences ont achevé respectivement 2 sur 3 et 1 sur 4 des projets qu'elles avaient prévu d'achever en 2000. Le programme du PNUE ne portant pas sur des projets d'investissement était beaucoup plus important que celui des autres agences. Bien que le PNUE ait atteint un taux de décaissement supérieur à son objectif (70 pour cent au lieu de 60 pour cent des montants approuvés décaissés), il a achevé 44 projets sur 107 et il lui a fallu près de 28 mois pour achever ses projets par rapport à son objectif de 17 mois.

35. Le Comité exécutif pourrait encourager les agences d'exécution à se concentrer sur la mise en œuvre de projets approuvés mais pas encore mise en œuvre et à réduire le nombre de projets présentant des retards de mise en œuvre. Les agences qui présentent des propositions de projets d'investissement au Comité exécutif devraient veiller à inclure les pays dans leurs plans d'activités et à présenter des propositions de projets qui pourront être approuvées pendant l'année du plan pour éviter le report de l'approbation du projet. Pour les activités ne portant pas sur des investissements, les agences devraient aussi se concentrer sur la mise en œuvre des projets au lieu d'accroître l'accumulation de projets non mis en œuvre.

Planification stratégique et ébauches des plans d'activités pour 2002

36. A sa 33e réunion, le Comité exécutif a adopté comme base de ses futurs travaux de planification stratégique, le cadre sur les objectifs, priorités, problèmes et modalités pour la planification stratégique du Fonds multilatéral pendant la période de conformité (Décision 33/54(a)). Ce faisant, le Comité a aussi demandé de préparer des propositions spéciales concernant les changements de procédures, de mécanismes de mise en œuvre et modalités (Décision 33/54 (b)). Par conséquent, les discussions sur le plan stratégique final se poursuivront à la 34e réunion.

37. Les discussions sur la planification stratégique auront lieu après étude de ce document par le Sous-comité. Ainsi le Comité exécutif pourrait envisager une orientation additionnelle

pour la préparation de l'ébauche du plan d'activités pour 2002, une fois qu'il se sera penché sur l'enjeu de la planification stratégique.

Liste d'imprévus pour des projets ne portant pas sur des investissements

38. A sa 33e réunion, le PNUE a envisagé la possibilité d'avoir une liste d'imprévus pour cette catégorie de projets. Le Comité exécutif a demandé au Secrétariat d'étudier la nécessité d'avoir des listes d'imprévus dans sa Décision 33/7(d). Cette question doit être étudiée à la lumière d'un rappel historique sur les listes d'imprévus au Fonds multilatéral.

39. Jusqu'à la 17e réunion, le Fonds multilatéral ne faisait pas de planification d'activités. Par conséquent, les agences d'exécution pouvaient déposer autant de propositions qu'elles en avaient. Lorsque le Fonds multilatéral a adopté la planification des activités qui exigeait, entre autres, l'affectation des ressources par le Comité exécutif, les agences d'exécution ont accepté de partager l'affectation pour les projets d'investissement (Décision 17/21). Pour s'assurer que les agences reçoivent leur pleine part, le Comité a accepté d'autoriser une surprogrammation de 15 pour cent de la valeur des propositions de projets couvertes par la part de chacune des agences.

40. Il s'est avéré, par la suite, que plusieurs projets inclus dans les plans d'activités annuels pouvaient soulever des problèmes que le Comité exécutif n'avait pas entrevus. La situation s'est présentée une première fois pour inclure les projets du secteur de la production dans les plans d'activités avant que des lignes directrices ne régissent leur approbation. Ces projets représentant des montants de financement importants, si le Comité n'agissait pas à temps sur l'enjeu politique, l'agence concernée risquait de ne pas recevoir une part importante de son montant de financement. Par conséquent, les agences ayant des projets d'investissement ont été autorisées à fournir des listes d'imprévus pour les projets qui pouvaient soulever des enjeux politiques. La taille de ces listes d'imprévus était limitée à la valeur des projets inclus dans le plan d'activités susceptible de soulever ces enjeux.

41. Toutes les activités du PNUE entrent dans la catégorie des activités ne portant pas sur des investissements. Le PNUE dispose d'un budget annuel garanti pour ses activités récurrentes, avec une augmentation annuelle maximale de 5 pour cent pour couvrir l'inflation. Aucune restriction ne s'applique au montant de fonds que le PNUE peut recevoir, en dehors de l'enveloppe totale pour les projets ne portant pas sur des investissements. Il n'y a donc aucune nécessité d'avoir des listes d'imprévus puisque la totalité de l'affectation pour cette catégorie est disponible lorsque des activités nouvelles se présentent en cours d'année.

Recommandations

Le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances pourrait recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note du rapport du PNUE sur ses indicateurs manquants, selon la Décision 26/6.

2. Prendre note du rapport des agences d'exécution sur leur efficacité par rapport aux indicateurs non pondérés des projets ne portant pas sur des investissements, conformément à la Décision 26/5.
3. Ne pas autoriser de listes d'imprévus pour les projets ne portant pas sur des investissements.
4. Prendre note que le Fonds multilatéral n'a pas atteint son objectif d'élimination pour 2000 et décider, aux fins de l'ébauche du plan d'activités pour 2002, d'encourager les agences d'exécution à se concentrer sur la mise en œuvre des projets approuvés mais non mis en œuvre et à réduire le nombre de projets avec des retards de mise en œuvre.
5. Demander aux agences qui présentent des propositions de projets d'investissement au Comité exécutif de veiller à inclure les pays dans leurs plans d'activités et de présenter leurs propositions au cours de l'année civile 2002.
6. Demander aux agences impliquées dans des activités ne portant pas sur des investissements de se concentrer sur la mise en œuvre de projets pour réduire l'accumulation de projets non mis en œuvre.
